

Le point sur les mots

Rom ou Rom

Ce terme englobe tous les individus liés plus ou moins aux premiers migrants venus du Rajasthan. Cependant, le terme "rom" -mot qui veut dire "homme" en romani-, est trop restrictif, car il exclut les Sintis, les Gitans, les Manouches... Ce terme a été adopté par l'Union Romani Internationale en 1974 afin d'éviter les désignations à connotations racistes. Finalement, est rom celui qui revendique cette appellation. Il serait plus correct de l'écrire "rom" , car en romani, il prend deux "r". Le Romani est la langue des Roms, dérivée du Sanskrit. Certaines communautés parlent une langue hybride plus ou moins influencée par les langues du pays où ils se trouvent.

Tsiganes

Le terme rom est assez récent, "tsigane" était celui qui était employé auparavant. Ce mot a, aux yeux de beaucoup de Roms, une connotation péjorative, surtout en Europe de l'Est. Le terme "tsigane" qui trouve sa racine dans le mot gréco-byzantin "athinganoi" signifie "paria", "intouchable". Cependant, en Europe occidentale, "tsigane" ou son équivalent national est mieux toléré et parfois plus approprié.

Gens du voyage

Ce terme institutionnel français désigne les Roms mais aussi un grand nombre d'autres populations nomades comme les forains, les "voyageurs" ou d'autres personnes ayant adopté ce mode de vie. Son apparition date d'une circulaire du ministère de l'Intérieur de 1978. Un amalgame entre Roms et gens du voyage est donc réalisé à tort.

Sintés (ou manouches)

On trouve le groupe des Sintés essentiellement dans les régions germanophones et dans certains pays nordiques. En France (à l'est et notamment en Alsace), ils sont appelés Manouches. Ce terme vient d'un mot romani "mnouch" qui signifie aussi "homme".

Kalés (ou gitans)

Les Kalés (plus couramment appelés "Gitans") sont installés dans la péninsule ibérique et au sud de la France.

À leur arrivée en Grèce au IX^e siècle, les Tsiganes se sont regroupés dans le Péloponnèse au pied du mont Gypse. Le mot anglais "gypsy" a la même origine. Par la suite, les voyageurs italiens appelèrent ce lieu "la petite Égypte" et leurs habitants *Egyptiano*. Le même mot a donné *Gitan* en France.

Bohémiens

Ce terme désignait "ceux qui arrivent du royaume de Bohême", une région de la République tchèque actuelle. Ils furent les premiers Tsiganes arrivés en France. Au fil du temps, ce mot est devenu péjoratif puis désuet et certains groupes ont demandé à ce qu'on ne l'emploie plus.



Cette famille de Roms Lautari (musiciens) vit en Roumanie. Ils ont fabriqué la cuisinière qui chauffe toute la pièce.



Frumoasa, Palınca, Vasilica, Tulipa et Barselona Stoica vivent en Roumanie.

Histoire d'un peuple sans frontières

L'histoire des Roms est longtemps restée floue. Il a fallu attendre le milieu du XIX^e siècle pour connaître leurs origines. C'est un linguiste, le professeur August Friedrich Pott, qui démontra les similitudes entre la langue romani et le sanskrit (langue indienne). On retient donc aujourd'hui l'hypothèse d'une mystérieuse émigration du Rajasthan, dans le nord de l'Inde, vers l'an mille. Les Roms se seraient d'abord déplacés vers la Perse où ils séjournèrent quelques temps. Une branche a alors poursuivi sa route vers l'Ouest, vers le Nord en Arménie, une autre vers le Sud en Irak, en Palestine et jusqu'en Égypte. Ceux qui poursuivirent vers l'Ouest deviendront les Roms Européens.

Les premières traces écrites de leur arrivée en Europe remontent au XIV^e siècle. Très tôt, ils furent victimes de persécutions. Au moyen Age, on estime le nombre de Roms à un million en Europe. Dans les Balkans, ils étaient vendus comme esclaves jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En France, les familles étaient séparées, les femmes enfermées à l'hôpital, avec les mendiantes et les prostituées, les hommes envoyés aux galères. Dans les pays germaniques, ils faisaient partie des catégories réprouvées, avec les Juifs, les mendiants et les vagabonds. Sur les 5 millions

de Roms estimés au début de la seconde guerre mondiale, 600 000 sont morts dans les camps de concentration. Ce génocide, très souvent occulté, porte le nom de *Samudaripen*, c'est à dire "meurtre total" en langue romani.

En France, c'est en 1969 que le "carnet anthropométrique" (fichage des empreintes) a disparu, mais il fut aussitôt remplacé par un "carnet de circulation", tout aussi discriminant. En 1990, une loi est promulguée afin de protéger, dans une certaine mesure, le droit des Roms à stationner sur des terrains prévus à cet effet. Pourtant, il existe toujours envers eux des mesures discriminatoires. Aujourd'hui, le nombre de Roms en Europe oscille, selon les estimations, entre 4 et 12 millions, tant il est difficile de les recenser. Deux tiers des Roms de France seraient sédentaires tandis que 80% de la population Rom mondiale n'est plus nomade.



Lors d'une expulsion forcée à Saint Denis en octobre 2007, une délégation rom a été reçue par le sous-préfet.

Les Roms: citoyens européens?

Le 16 septembre 2008 s'est tenu le premier sommet consacré aux Roms, organisé à Bruxelles par la Commission européenne. Ils seraient environ 7 millions dans l'UE d'après le rapport bisannuel 2007 du Conseil de l'Europe. L'objectif de ce sommet était de faire progresser leur intégration.

Rebecca Covaciu, 12 ans, a ému l'Italie avec ses dessins qui racontent le quotidien de sa famille, venue de Roumanie il y a cinq ans. Elle décrit la marginalité, la mendicité, le nomadisme et remporte le prix UNICEF 2008 avec sa série «Des souris et des étoiles ». Son témoignage, relayé par la presse, a permis à sa famille de trouver un logement. Désormais, elle peut aller à l'école.

Logement et scolarisation font partie des problèmes majeurs soulevés lors du premier sommet européen qui a eu lieu le 16 septembre 2008 à Bruxelles. L'objectif était d'améliorer l'intégration des Roms en Europe. L'entrée en 2007 dans l'Union européenne de la Roumanie et de la Bulgarie a amplifié les migrations vers l'ouest, amorcées par la chute du mur de Berlin en 1989. Néanmoins, devenus des citoyens européens, avec, théoriquement, une totale liberté de circuler, ils n'ont pas bénéficié des droits qui accompagnent ce statut. La méfiance séculaire vis-à-vis de ce peuple freine toute évolution.

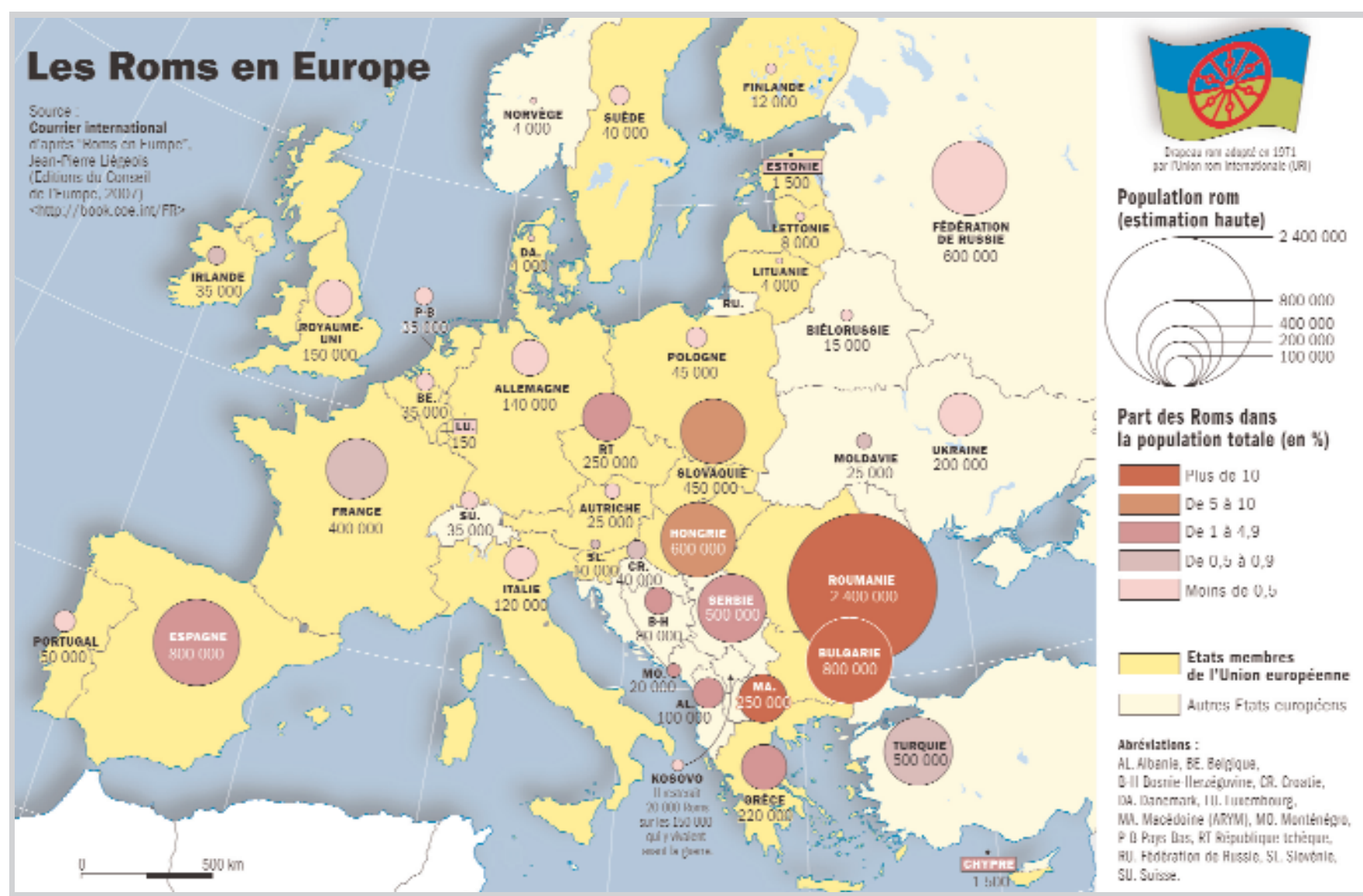


Dessin de Rebecca Covaciu

L'Italie et la ségrégation

Les événements, particulièrement violents, survenus en Italie ces derniers mois ont suscité l'indignation des gouvernements et déclenché une vive réaction des organisations roms. En 2007, la police a expulsé 66 campements illégaux de Roms implantés dans la capitale italienne. Elle a systématiquement détruit leurs baraquements sans les reloger.

Ces événements témoignent de la détérioration des relations entre les populations européennes et les Roms depuis l'élargissement. En s'en prenant à eux, le gouvernement Berlusconi légitime le racisme. Le 10 juillet 2008, l'hébdomadaire *Panorama* titre en Une : « Nés pour voler ». Depuis juillet dernier, un fichage systématique est opéré par la Croix Rouge italienne. Mais si le racisme est très présent en Italie, il n'est que la partie



émergée de l'iceberg. Le fichage existe partout. Cette situation se retrouve aussi en France, les fichiers de la gendarmerie et de la police en sont la preuve.

L'émergence politique des Roms est pourtant aujourd'hui bien réelle et constitue un sujet de réflexion pour l'Union européenne. Ils se sont constitués en associations, dont plus de 250 en Roumanie. Des partis politiques roms existent désormais dans certains pays de l'est, comme Partida Romilor en Roumanie, dirigé par Nicolae Paun. Viktoria Mohacs, rom d'origine hongroise, est, quant à elle, députée de l'Alliance des démocrates et des libéraux européens (ADLE) au Parlement européen, depuis 2004. Leur principale force politique est l'Union Romani International (URI) créée en 1974. Saimir Mile, le président de la Voix des Roms, lutte pour qu'ils se représentent eux-mêmes : « les Roms doivent être les acteurs de leur vie ».

Espoirs d'un sommet

Pas moins de 400 représentants des Etats membres, de la société civile et des institutions européennes étaient présents à ce sommet. Les gouvernements et les représentants Roms ont condamné les discriminations dont ils sont victimes. « Nous devons garantir à chaque homme, femme et enfant d'origine rom, le droit de vivre à l'abri de toute discrimination », a déclaré Vladimir Spidla, Commissaire européen aux affaires sociales et à l'emploi. « Le compte du changement est venu », affirme-t-il au nom de la Commission européenne et des gouvernements nationaux. Ce dernier estime qu'il est temps de tenir compte de leur culture et de leurs problèmes spécifiques pour parvenir à leur intégration économique, sociale et politique. Un objectif pourtant clairement affiché dès 2005. Jusqu'en 2015, l'Union européenne est en effet dans la « décennie d'intégration des Roms ». Cette initiative doit permettre d'améliorer l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux soins médicaux et au logement de ces citoyens. Mais les résultats de ce programme européen restent inégaux.

Parmi les revendications des Roms figure la scolarisation. La plupart des enfants roms de France, par exemple, sont scolarisés jusqu'à leur entrée au collège. Ensuite, ils quittent l'école pour travailler avec leurs

parents qui occupent des emplois souvent précaires. La majorité d'entre eux sont au chômage puisque la législation actuelle impose d'avoir des papiers pour travailler. Papiers qu'ils ne parviennent pas à obtenir puisqu'ils n'ont, pour la plupart, pas d'acte de naissance.

Pas de papiers, pas de travail. Pas de travail, pas de logement.

Le logement est le troisième problème soulevé. La plupart des Roms n'y ont pas accès faute de ressources suffisantes. Soit ils vivent dans des conditions précaires sur des terrains prévus pour eux, soit, le plus souvent, ils risquent l'expulsion de campements illégaux. La ministre du logement, Christine Boutin, s'est engagée à faire des propositions concrètes pour les Roms. Pourtant, les expulsions et la ghettoïsation des Roms se poursuivent. Si le sommet a été, pour Saimir Mile, révélateur d'une certaine volonté politique - « C'est la première fois que la France prend position en faveur des Roms »- cette volonté politique reste ambiguë. La France fait partie des deux pays qui n'ont toujours pas ratifié la Charte des langues régionales ou minoritaires et la Convention cadre pour la protection des minorités.

Un pas en avant, deux pas en arrière. Chaque Etat applique sa politique vis-à-vis des Roms, sans vraiment de sanctions efficaces de l'Union européenne. Chat noir chat blanc, la France joue un double jeu et l'Italie mène une politique de rejet ouvertement raciste. Des attitudes qui posent question sur la valeur accordée aux droits de l'homme dans ces pays.

Une culture fantasmée?

Si les Roms font peur, ils font aussi rêver. Un énorme paradoxe: ils sont rejetés de toute part, mais jamais leur culture n'a été à ce point célébrée et assimilée par les "gadje". Leur liberté, leur indépendance, leurs rites, leurs mœurs, sont autant d'images bien ancrées dans nos esprits. A l'évocation de ce peuple, on imagine des roulettes bringuebalantes, des jupons multicolores, des tambourins, des guitares, des voyages interminables, des montreurs d'ours et des diseuses de bonne aventure. Tout un imaginaire véhiculé par la littérature (*Notre Dame de Paris* de Victor Hugo, et sa célèbre Esmeralda), les opéras (*Carmen*, de Bizet), le cinéma (avec les films de Tony Gatlif ou Emir Kusturica) ou la musique, incarnée en premier lieu par Django Reinhardt. En effet, l'aspect le plus connu de la cul-

ture rom est leur musique. Les sonorités traditionnelles sont encore très présentes dans les rythmes des pays de l'Est. Orgueilleux ou larmoyants, leurs violons ne se taisent jamais. Se mêlant au jazz américain, les guitaristes gitanes retentissent dans le monde entier. Qui n'a jamais entendu de jazz manouche ou de flamenco? Les noms des étoiles du genre résonnent aux oreilles de tous : Django Reinhardt, Biréli Lagrène, Joaquin Cortes. Les Roms influencent depuis longtemps de nombreux compositeurs, à commencer par Franz Liszt et Johannes Brahms. Leur culture a inspiré de nombreux genres musicaux, tels le boléro, le tango, ou le jazz. Véhiculée par la diaspora rom, la musique tzigane a fait le tour du monde. A tel point que certains rythmes ont été incorporés à la musique country des cow-boys américains du sud-ouest des Etats-Unis, à la salsa ou au mambo d'Amérique du Sud. De nombreux Roms sont d'excellents musiciens et danseurs.

« Les Roms sont en train d'émerger politiquement »

Jean Pierre Liégeois est enseignant-chercheur, il a dirigé le Centre de recherches tsiganes de l'Université Paris V de 1979 à 2003.

Lors du sommet du 16 septembre 2008, les associations roms ont dénoncé un problème de communication avec les organisations non-roms. Qu'en pensez-vous ?

Parmi ces dernières, la plus caractéristique est la Fnasat (Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les Gens du voyage). Cette organisation qui fédère la quasi-totalité des associations roms en France est une émanation de l'Etat. Longtemps les pouvoirs publics ont considéré la Fnasat et d'autres associations non-roms comme des interlocuteurs uniques. Cela s'est fait au détriment de l'émergence d'un mouvement associatif proprement rom-tzigane.

Qu'est ce qui a changé dans l'approche des Etats sur la question Rom ?

Aujourd'hui on s'interroge, chaque Etat adopte sa propre législation à l'égard des Roms. Jusqu'à lors on ne se posait pas de questions. En France, par exemple, dans les années 60-70, l'objectif était d'assimiler cette population à grand renfort de travail social. On minimisait les caractéristiques culturelles, on parlait de "réadapter" ce peuple. Le terme de réadaptation ne choquait personne. Le sommet européen a montré qu'un dialogue est possible entre les officiels et les Roms qui sont en train d'émerger politiquement. Mais le problème est qu'il n'y a pas de concertation entre les pouvoirs publics et les Roms. Les décisions prises ne sont pas adaptées à la réalité, ni à la demande des intéressés.

Il y a donc une prise de conscience des pouvoirs publics mais peu de résultats concrets pour l'instant. Sur quels points faut-il travailler en priorité ?

Il doit y avoir une transversalité au sein de la Commission européenne. Une meilleure coordination entre les différents services sur la question des Roms. Sans quoi, on refait les mêmes erreurs. On dépense de l'argent pour réinventer des choses qui ont déjà été faites. Il faudrait que des fonctionnaires de la Commission se réunissent régulièrement. Cela n'a jamais été fait alors que tout le monde dénonce depuis toujours le manque d'organisation des pouvoirs publics. La priorité reste l'éducation. Il faudrait notamment que la direction de l'éducation et de la culture de la Commission européenne s'intéresse aux programmes éducatifs mis en place en Europe centrale et orientale.



Lacurieuse@historiedumonde (web)

Dans des familles entières, la musique se transmet de pères en fils. En Espagne, ils ont créé le flamenco. Dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale, ils animent mariages, anniversaires ou funérailles. En Roumanie, on appelle ces groupes familiaux "lautari", en Tchéquie et Slovaquie "lavutari". En France, leurs talents d'amuseurs publics et de dresseurs de chevaux ont donné naissance à des dynasties du cirque célèbres, comme les Bouglione ou les Zavata. Mais est-ce là vraiment la culture rom ? N'est ce pas plutôt ce que nous, gadje, voulons en retenir ? Il n'y a en effet pas une mais des cultures roms, aussi diverses que les communautés de ce peuple insaisissable et mystérieux.

* gadje signifie en langue romani "celui qui n'est pas rom, étranger".

Dossier réalisé par Léa Froment, Marion Deslandes, Cécile Carton et Pauline André